



Parcs
Canada Parks
Canada

Canada



Lieu historique national du Canada de la

Grosse-Île- et-le-Mémorial- des-Irlandais

Plan directeur

2017



DÉCEMBRE 2017

Lieu historique national du
Canada de la
Grosse-Île-et-le-
Mémorial-des-
Irlandais

Plan directeur

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le directeur général de l'Agence Parcs Canada, 2017.

This publication is also available in English.

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives Canada

Parcs Canada
Lieu historique national du Canada de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais
Plan directeur 2017

Également publié en anglais sous le titre :
Grosse Île and the Irish Memorial National Historic Site of Canada
Management Plan 2017

Document aussi disponible sur Internet.

ISBN : 978-0-660-09368-0 : 978-0-660-09367-3
N° de catalogue : R64-500/2017F : R64-500/2017F-PDF

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le plan directeur ou des questions connexes

Lieu historique national de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais
2, rue D'Auteuil
Québec (Québec)
Canada
G1R 5C2

Tél. : 418-234-8841, téléc. : 1-866-790-8991
Courriel : quebec.ev-ve@pc.gc.ca
www.pc.gc.ca/grosseile

Sources des images de la page couverture

En haut, de gauche à droite : Parcs Canada, Destination Canada, Parcs Canada

En bas : Parcs Canada

Avant-propos



Parcs Canada gère l'un des plus beaux et des plus vastes réseaux de lieux naturels et historiques protégés du monde.

Ce vaste réseau de parcs nationaux, de lieux historiques nationaux et d'aires marines nationales de conservation est l'un des plus beaux fleurons du Canada et raconte qui nous sommes, notamment l'histoire, les cultures et les contributions des peuples autochtones.

Les plans directeurs sont les principaux documents utilisés pour la gestion des aires patrimoniales protégées. Ils sont élaborés grâce à une vaste consultation et définissent une vision à long terme, en plus d'établir l'orientation de gestion stratégique et les objectifs liés aux lieux gérés par Parcs Canada.

Ce plan directeur concrétise l'engagement continu de Parcs Canada consistant à protéger et à mettre en valeur le lieu historique national de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais, au profit des générations actuelles et futures.

Les commentaires des nombreuses organisations et personnes dévouées, y compris les peuples autochtones, les habitants locaux et régionaux, les visiteurs et les aînés, ont été inestimables afin d'établir ce plan.

Parcs Canada rendra compte des progrès accomplis vers l'atteinte des objectifs pour le lieu historique national de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais et procédera à l'examen du présent plan tous les dix ans ou avant, au besoin.

J'aimerais remercier toutes les personnes impliquées dans l'élaboration du présent plan directeur pour leur contribution et leur engagement concernant l'avenir de ce trésor national. J'ai le plaisir d'approuver le Plan directeur du lieu historique national de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais.

Daniel Watson
Directeur général de l'Agence
Parcs Canada

Recommandations

Recommandé par :

Daniel Watson
*Directeur général de l'Agence
Parcs Canada*

Maryse Lavigne
*Directrice
Unité de gestion de Québec
Parcs Canada*

Résumé

Située dans l'estuaire du fleuve Saint-Laurent, à 50 km de Québec (carte 1, p.2), la Grosse Île sert de station de quarantaine de 1832 à 1937. Il s'agit, à l'époque, de la principale porte d'entrée des immigrants au Canada. Elle est le théâtre d'un drame humain important en 1847 lorsque des milliers d'Irlandais succombent au typhus. Pendant plus d'un siècle, les employés de la station de quarantaine tentent de protéger la population canadienne des épidémies en soignant les immigrants malades.

La station de quarantaine de la Grosse Île a été reconnue d'importance historique nationale en 1974 et est gérée depuis 1993 par Parcs Canada. En 1996, le lieu sera désormais le nom de « *lieu historique national de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais* » et témoignera des aspects importants de l'immigration dans l'histoire canadienne.

Depuis la publication du dernier plan directeur en 2001, plusieurs ressources culturelles d'importance historique nationale ont fait l'objet de travaux majeurs de conservation. Une attention particulière a été portée au rétablissement de plusieurs points de vue significatifs répertoriés dans l'énoncé d'intégrité commémorative, contribuant ainsi au renforcement de l'esprit du lieu. Au cours de la même période, les infrastructures d'accueil ont été améliorées. En outre, l'ouverture à pied des secteurs centre et est de l'île, la création de deux sentiers pédestres ainsi que l'accès à des bâtiments historiques supplémentaires ont permis d'améliorer l'expérience de visite en plus d'offrir davantage de flexibilité aux visiteurs.

Le présent plan directeur orientera la gestion et le développement du lieu pour les dix prochaines années et s'appuiera sur les trois stratégies clés suivantes.

- 1) Un lieu historique authentique, évocateur, axé sur une gestion durable des opérations
- 2) Une destination patrimoniale phare, source de fierté et d'attachement
- 3) Un haut lieu du patrimoine toujours accessible, commémorant l'immigration.

Table des matières

Avant-propos	iii
Recommandations	v
Résumé	vii
1.0 Introduction	1
2.0 Importance du lieu historique national de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais.....	3
3.0 Contexte de planification.....	6
4.0 Vision	8
5.0 Stratégies clés	8
6.0 Résumé de l'évaluation environnementale stratégique	12
 Cartes	
Carte 1 : Carte régionale.....	2
Carte 2 : Lieu historique national de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des- Irlandais, les trois secteurs de l'île	5

1.0 Introduction

Parcs Canada gère l'un des plus beaux et des plus vastes réseaux de lieux naturels et historiques protégés du monde. Son mandat consiste à protéger et à mettre en valeur ces lieux pour que puissent en profiter les générations d'aujourd'hui et de demain. La gestion stratégique et axée sur le futur de chaque parc national, aire marine nationale de conservation, canal historique et lieu historique national administré par Parcs Canada appuie la vision de l'Agence :

Les trésors historiques et naturels du Canada occuperont une place de choix au cœur de la vie des Canadiens, perpétuant ainsi un attachement profond à l'essence même du Canada.

En vertu de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, Parcs Canada doit préparer un plan directeur pour chaque lieu historique national administré par l'Agence. Le *Plan directeur du lieu historique national du Canada de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais*, une fois approuvé par le Directeur général de l'Agence de Parcs Canada, permet de s'assurer que Parcs Canada respecte son obligation de rendre compte à la population canadienne en décrivant comment la gestion du lieu historique mènera à des résultats mesurables appuyant le mandat de l'Agence.

Les Canadiens, regroupant des citoyens, des élus et des intervenants touristiques régionaux, ainsi que plusieurs groupes d'intérêt nationaux et internationaux concernés par la commémoration de la tragédie irlandaise de 1847 ont participé à la préparation du plan directeur. Le plan donne une orientation claire et stratégique à la gestion et à l'exploitation du lieu historique national de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais et précise la vision, les stratégies clés et les objectifs. Parcs Canada rendra compte chaque année des progrès accomplis vers l'atteinte des objectifs du plan directeur et procédera à l'examen de ce dernier tous les dix ans, ou avant, au besoin.

Ce plan directeur n'est pas une fin en soi. Parcs Canada favorisera un dialogue ouvert sur sa mise en œuvre, pour s'assurer qu'il reste pertinent et significatif. Le plan sera l'axe autour duquel s'articulera l'engagement continu à l'égard de la gestion du lieu historique national de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais dans les années à venir.

Carte 1 : Carte régionale



2.0 Importance du lieu historique national de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais

Dans le réseau de Parcs Canada, la Grosse Île est le seul lieu historique qui commémore l'arrivée des immigrants au Canada et la tragédie irlandaise de 1847. Depuis 1993, ce lieu historique est un exemple significatif de la tradition d'accueil des Canadiens et des Canadiennes envers les immigrants. De plus, il fait toujours l'objet d'un attachement particulier de la part de la communauté irlandaise de par son lien avec le drame qui s'est produit au milieu du 19^e siècle.

Les objectifs de commémoration du lieu sont énoncés comme suit :

- Le lieu historique national de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais commémore l'importance de l'immigration au Canada, plus particulièrement via la porte d'entrée de Québec, du début du 19^e siècle jusqu'à la Première Guerre mondiale.
- La commémoration de ce lieu repose également sur le rôle que joua la Grosse Île de 1832 à 1937, à titre de station de quarantaine du port de Québec, longtemps le principal point d'arrivée des immigrants au Canada.
- La Grosse Île commémore en outre les événements tragiques vécus par les immigrants irlandais en ce lieu, principalement lors de l'épidémie de typhus de 1847.

La Grosse Île occupe aujourd'hui une place majeure dans l'offre touristique de la région de Chaudière-Appalaches. D'un point de vue régional, la Grosse Île fait partie du paysage culturel et social depuis près de deux siècles. Ce lieu est une source de fierté pour la population qui a contribué au fil des ans aussi bien au fonctionnement de l'île, à l'accueil des immigrants qu'à la création du lieu historique national. À l'échelle nationale, l'île demeure un lieu significatif pour des milliers de Canadiens dont les parents ou les aïeux ont franchi l'Atlantique en quête d'un avenir meilleur. À la clientèle canadienne, s'ajoutent les communautés irlandaises d'Irlande, d'Amérique et d'ailleurs pour qui la Grosse Île demeure un lieu symbolique.

Importance des ressources culturelles *in situ*

Les ressources culturelles d'importance historique nationale témoignent de l'occupation de l'île depuis 1832. Dans l'ensemble, la physionomie et l'occupation spatiale de l'île ont très peu évolué depuis l'époque où fut créée la station de quarantaine. Les trois secteurs où se répartissaient les diverses fonctions associées à l'activité de quarantaine sont toujours perceptibles (carte 2). Ils témoignent des modalités de fonctionnement instaurées au milieu du 19^e siècle. Les paysages de la Grosse Île demeurent chargés d'authenticité et de sens. La présence des cimetières, l'architecture des bâtiments, leur agencement et la relation maintenue avec le fleuve confèrent au milieu une exceptionnelle capacité d'évocation du passé.

L'île comprend aujourd'hui trente-deux édifices d'importance historique nationale dont plusieurs ont fait l'objet de travaux de restauration. Au-delà de leur valeur architecturale, ces édifices, par leurs fonctions, renforcent l'idée de division fonctionnelle sur le littoral sud de l'île: les hôtels sont dans le même secteur, les hôpitaux sont dans un autre secteur, les maisons d'employés sont dans un troisième secteur.

La majorité des édifices actuels ont été construits sur une période de trente ans qui débute en 1892, période que l'on pourrait qualifier « d'âge d'or » de la station. Quatre autres bâtiments érigés avant 1860 témoignent quant à eux des premières décennies de la station; soit l'époque des grandes épidémies. Plusieurs bâtiments ou installations ont également été présents sur l'île entre 1832 et 1937. Incendiés, détruits ou démolis, ces ouvrages composent l'une ou l'autre des quelque neuf cents ressources archéologiques associées aux objectifs de commémoration susceptibles de se trouver dans le sous-sol de la Grosse Île à titre de vestiges. Enfin, plusieurs dizaines d'objets témoignant de l'occupation de l'île pendant la période de commémoration sont conservés sur l'île.

Importance des ressources naturelles

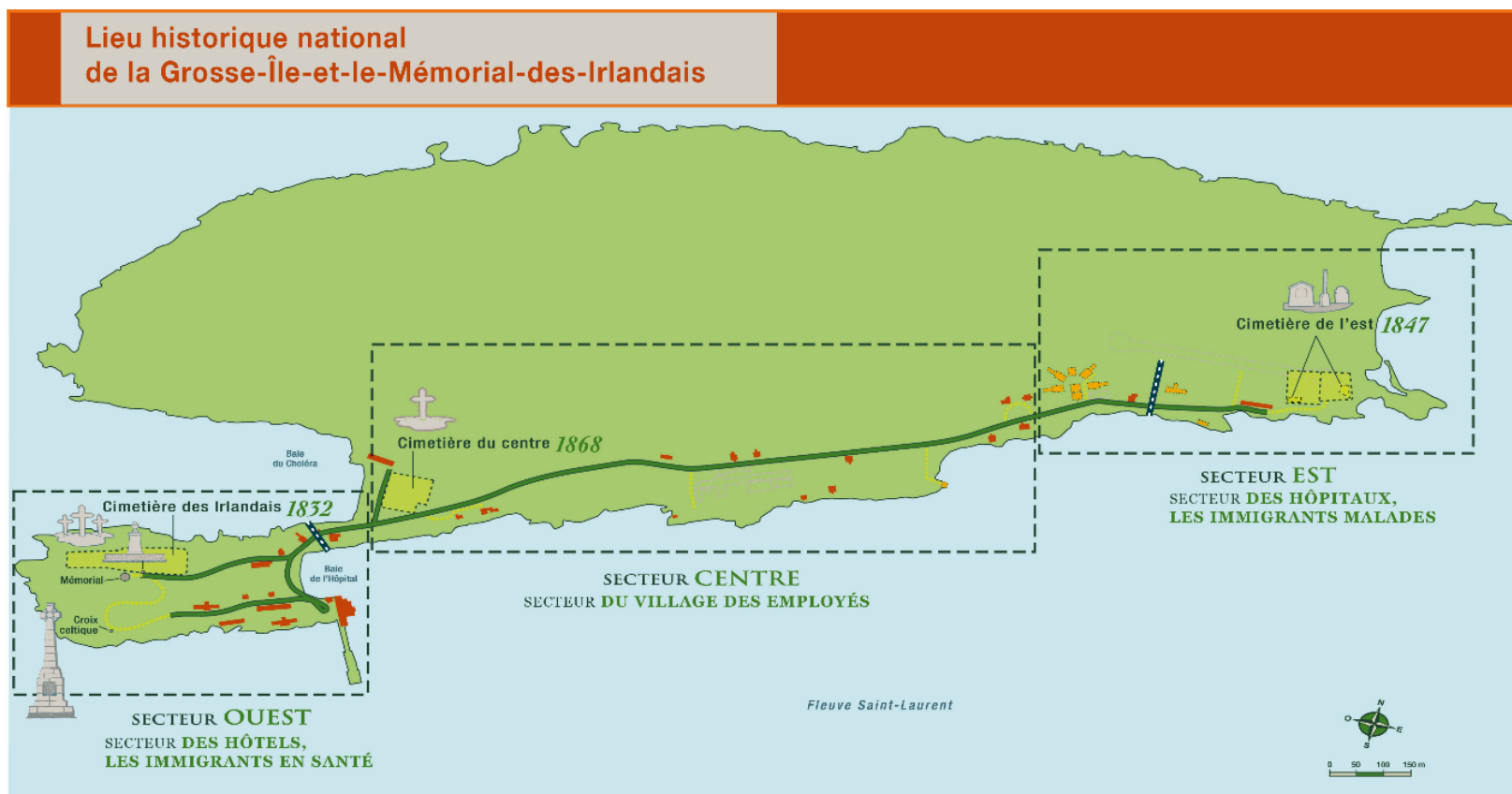
Situés dans la zone de transition qui sépare les sections estuarienne et maritime du fleuve, la Grosse Île et l'archipel de l'Isle-aux-Grues (carte 1) forment la limite de l'aire de distribution de nombreuses espèces végétales. L'île offre une grande diversité d'habitats avec plus de vingt-cinq espèces arborescentes et plus de six-cents espèces florales recensées. Trois espèces présentes sur le lieu historique national bénéficient de statuts particuliers : le noyer cendré (en voie de disparition), la gentiane de Victorin (menacé) et la ciculaire de Victorin (préoccupant).

L'île constitue en outre un habitat faunique remarquable pour plusieurs espèces, dont beaucoup d'oiseaux de rivage et d'oies des neiges lors des migrations. Outre la petite chauve-souris brune qui est en voie de disparition, le monarque fait aussi partie des espèces dont le statut est préoccupant.

À la Grosse Île, les menaces aux différentes espèces sont principalement dues à la perte d'habitat causée par les changements climatiques, les dommages engendrés par la faune dont le cerf de Virginie et la propagation de maladies et d'espèces exotiques envahissantes. La présence de cerfs de Virginie sur l'île représente une menace pour les plantes rares qui sont détruites par le broutage ou le piétinement. Cette forte concentration de cervidés sur un territoire restreint engendre également des questions de sécurité publique tant pour le personnel que pour les visiteurs.

L'intérêt lié à la conservation des ressources naturelles ne se limite pas seulement à la préservation de l'écosystème. La présence de la flore et de la faune, à l'exemple du couvert forestier et des oiseaux, contribue à « l'expérience Grosse-Île » et renforce l'esprit du lieu.

Carte 2 : Lieu historique national de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais
Les trois secteurs de l'île



3.0 Contexte de planification

En 1937, après sa fermeture en tant que station de quarantaine du port de Québec, la Grosse Île a été sous la responsabilité successive des ministères de la Défense nationale et de l'Agriculture. Reconnue d'importance historique nationale en 1974, l'île est gérée depuis 1993 par Parcs Canada et est connue depuis 1996 sous l'appellation officielle de « lieu historique national de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais ». Au moment du transfert, la grande majorité des bâtiments patrimoniaux étaient abandonnés depuis plusieurs années et se trouvaient en mauvais état, certains étant pratiquement en ruine. Les infrastructures d'accueil nécessitaient également une importante mise à niveau afin d'être en mesure de répondre aux besoins des milliers de visiteurs attendus annuellement.

À la suite des consultations publiques tenues en 1992 et 1993 et à la création d'un comité consultatif sur la mise en valeur de la Grosse Île, un premier plan directeur a été adopté en 2001. Ayant été reconduit en 2007, la majorité des engagements et orientations qu'il contenait ont depuis été réalisés en tout ou en partie. En effet, depuis 2001, Parcs Canada a investi plus de 19 millions de dollars dans l'exploitation et l'entretien et 13 millions de dollars dans les immobilisations, que ce soit pour la conservation des ressources culturelles ou l'amélioration des infrastructures. La majorité des 32 bâtiments d'importance historique nationale ont fait l'objet de travaux de conservation et d'entretien, contribuant au maintien ou à l'amélioration de l'intégrité commémorative du lieu. De plus, des projets de mise en valeur importants ont été développés en partenariats, notamment, avec Développement économique Canada et le Gouvernement irlandais.

Au chapitre de l'expérience du visiteur, plusieurs projets ont été exécutés tels que l'ouverture du secteur est aux visites à pied, la création d'un sentier nature et l'accès à des bâtiments nouvellement restaurés. De plus, des activités et des événements ponctuels ont été offerts aux visiteurs.

À partir de 2013, le lieu historique national a déployé de nombreux efforts avec les partenaires régionaux et privés pour assurer la promotion du lieu et sa présence dans les médias. Par exemple, Parcs Canada a participé à la mise en place d'une importante campagne de promotion en collaboration avec Tourisme Chaudière-Appalaches, Développement économique Canada, Tourisme Montmagny, le transporteur et les établissements d'hébergement.

Depuis 2010, Parcs Canada a ouvert un bureau dans la municipalité de Montmagny afin de rapprocher la gestion du lieu de la communauté, des partenaires et des intervenants du milieu.

3.1 Les principaux enjeux

1) *La conservation et l'entretien des ressources culturelles*

La Grosse Île demeure fort évocatrice du passé en dépit de l'état préoccupant d'un nombre important de ressources bâties. Bien que des efforts soient encore à réaliser, Parcs Canada a su tirer profit au fil des ans de différents programmes d'investissement. Depuis 2001, cinq millions de dollars ont été consacrés à la conservation des ressources culturelles.

Malgré ces efforts, le milieu insulaire entraîne une détérioration plus rapide des bâtiments, ce qui implique des travaux d'entretien plus fréquents. Il engendre aussi des coûts supplémentaires importants pour le transport des matériaux et la logistique des travaux.

2) *L'approvisionnement énergétique*

Le pétrole constitue actuellement la source primaire d'énergie de l'île. Il permet de ravitailler les véhicules et surtout de produire l'électricité nécessaire au fonctionnement du réseau d'approvisionnement en eau, des systèmes de protection incendie et de traitement des eaux usées, de l'éclairage et du chauffage de plusieurs bâtiments. Sans pétrole ou sans une source d'énergie alternative, l'île deviendrait non opérationnelle, ce qui mettrait en danger la conservation des ressources culturelles d'importance historique nationale et aurait un impact sur l'accessibilité au lieu historique par les visiteurs.

Le caractère insulaire du lieu ainsi que le respect des objectifs d'intégrité commémorative rendent parfois difficile la mise en œuvre des opérations liées au transport et au stockage des produits pétroliers.

L'approche du gouvernement du Canada visant à contrer les changements climatiques et à réduire les émissions de gaz à effet de serre ouvre la voie, à plus long terme, à la substitution des énergies fossiles par des sources d'énergie renouvelables plus respectueuses de l'environnement.

3) *La satisfaction et l'augmentation du nombre de visiteurs*

Depuis 2001, Parcs Canada s'est de plus en plus impliqué dans l'accueil des visiteurs et l'interprétation. Ces tâches étaient auparavant offertes en collaboration avec la Corporation pour la mise en valeur de Grosse-Île inc. Cet organisme, à la base de la création du lieu historique national au milieu des années 1980, s'est retiré des opérations sur l'île en 2015.

En 2009, bien que la satisfaction générale des visiteurs se situait au-delà des cibles de Parcs Canada, certains aspects plus spécifiques, tels l'information reçue avant la visite, la disponibilité des activités sur l'île ou le rapport valeur/droit d'entrée, se classaient légèrement en deçà des attentes de l'Agence. Depuis, plusieurs actions ont contribué à améliorer l'expérience de visite.

Le résultat d'une enquête menée en 2009 auprès des visiteurs démontrait que plus de 95 % d'entre eux apprécient la visite du lieu historique. Cette reconnaissance de la qualité du produit met en lumière l'importance du rôle de la promotion pour accroître le nombre de visiteurs. D'autant plus que la Grosse Île occupe une place majeure dans la stratégie touristique régionale centrée autour du fleuve Saint-Laurent et de l'archipel de L'Isle-aux-Grues.

Quant à la fréquentation, elle s'est stabilisée depuis 2011 après plusieurs années de diminution. Cette stabilité n'est sans doute pas étrangère aux efforts déployés pour améliorer l'expérience de visite et à la mise en place d'une stratégie promotionnelle plus agressive. Toutefois, l'atteinte des cibles de fréquentation dans le futur demeure une préoccupation. En effet, comme le prix du transport vers l'île augmente, cela réduit l'accessibilité du site. La capacité du visiteur à payer un coût de plus en plus élevé pour accéder à la Grosse Île pourrait ainsi devenir un frein à la fréquentation.

4) *L'accès au lieu historique*

Depuis 2014, l'accès par bateau au lieu historique ne s'effectue que depuis la marina de Berthier-sur-Mer et par le biais d'une seule compagnie de transport. Berthier-sur-Mer constitue le point d'accès par bateau le plus court et le plus direct menant à la Grosse Île. À moyen et à long terme, ce point d'embarquement demeure tributaire de la volonté et de la capacité financière de tiers de continuer à offrir ce service.

4.0 Vision

En 2037...

Le lieu historique national de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais est pour les Canadiens un exemple remarquable du leadership démontré par leurs prédécesseurs en faveur de l'immigration, une tradition qui se perpétue encore aujourd'hui.

La Grosse Île est toujours un endroit authentique où l'esprit du lieu révélera plus que jamais aux visiteurs son symbolisme et son âme dans une atmosphère distinctive où s'entremêlent tristesse et espoir.

Ce lieu évocateur pour les personnes de toutes origines, et notamment pour celles issues de la communauté irlandaise, est un endroit de découverte, de commémoration et de recueillement.

Reconnu à l'échelle internationale comme ayant été la porte d'entrée de dizaines de milliers de personnes en quête d'une vie nouvelle en terre d'Amérique, ce lieu historique est une destination patrimoniale phare dans l'offre touristique du Canada, et plus particulièrement pour les régions de Québec et de Montmagny.

Son patrimoine culturel et naturel est protégé et valorisé pour les générations actuelles et futures. Des partenaires engagés appuient la conservation des ressources et la mise en valeur de ce lieu patrimonial.

Ce lieu chargé d'histoire demeure toujours une source de fierté pour la population régionale et contribue à nourrir un fort sentiment d'attachement et de reconnaissance envers les Canadiens.

5.0 Stratégies clés

Demeurer un lieu pertinent aux yeux du public, être connu des Canadiens et rester accessible afin de perpétuer un attachement profond à l'essence même du Canada constituent une priorité. L'orientation stratégique du lieu historique national de la Grosse-Île-et-le Mémorial-des-Irlandais comprend trois stratégies clés, ainsi que des objectifs et des cibles correspondants. Les objectifs et les cibles fixés pour les trois stratégies clés proposées s'appuient mutuellement. Ils visent à permettre au lieu historique de se renouveler, de mieux se faire connaître et apprécier par les Canadiens, et de renforcer ses liens avec la communauté.

Stratégie clé n° 1 : Un lieu historique authentique, évocateur, axé sur une gestion durable des opérations

Fidèle à son mandat, Parcs Canada continuera d'entretenir et de conserver les ressources culturelles et naturelles du lieu historique selon des normes patrimoniales et environnementales reconnues. Bien que la situation du lieu en milieu insulaire soulève des défis importants, le fort potentiel évocateur des paysages, des bâtiments et des aménagements sera préservé, voire amélioré afin de maintenir « l'expérience Grosse-Île » pour les générations actuelles et futures.

Parcs Canada portera également une attention particulière aux aspects environnementaux associés à l'opération du lieu, notamment en ce qui a trait à l'approvisionnement, au stockage et à l'utilisation des produits pétroliers, actuellement indispensable pour la conservation des ressources et pour l'accueil des visiteurs.

Objectif 1.1 : L'état global de conservation des biens et des bâtiments d'importance historique nationale, dont ceux destinés à l'expérience du visiteur, demeure stable ou est amélioré.

Cible : L'état des bâtiments d'importance historique nationale ayant déjà fait l'objet de travaux de conservation demeure stable.

Cible : Les possibilités de financement sont analysées en vue d'améliorer la conservation et la mise en valeur des ressources culturelles.

Objectif 1.2 : Les rapports d'inspection des agents de l'autorité en environnement sont exempts d'enjeux ou de mesures correctives.

Cible : La modification ou le remplacement des installations et équipements relatifs au transport, au transbordement et au stockage des produits pétroliers ne répondant pas aux récentes normes environnementales sont réalisés selon les directives émises par Environnement et Changement climatique Canada en tenant compte des caractéristiques insulaire et patrimoniale du lieu.

Objectif 1.3 : Une option alternative pour l'approvisionnement énergétique futur de l'île est envisagée et les principes de développement durable orientent l'opération du lieu.

Cible : Une évaluation est réalisée afin d'identifier l'option la plus appropriée permettant de remplacer les systèmes actuels fonctionnant au pétrole.

Cible : Les orientations de la Stratégie fédérale de développement durable sont prises en compte dans la gestion du lieu, et ce, en reconnaissant les particularités insulaires du lieu.

Stratégie clé n° 2 : Une destination patrimoniale phare, source de fierté et d'attachement

La Grosse Île occupe une place importante dans l'offre touristique de la région de la Chaudière-Appalaches. Cette stratégie a pour but de maintenir la Grosse Île comme une destination phare axée sur la découverte, l'apprentissage, la réflexion et l'engagement mais aussi, plus largement, vers le tourisme patrimonial.

Cette stratégie contribuera également à augmenter le nombre de visiteurs par la mise en œuvre de moyens promotionnels concertés. À cette fin, et tout en misant sur les forces et compétences de chaque acteur, Parcs Canada continuera à valoriser la synergie créée par l'implication de nombreux intervenants institutionnels et privés dans la promotion du lieu, que ce soit au plan régional, national ou international. L'objectif commun étant de faire de la Grosse Île une destination patrimoniale incontournable, contribuant ainsi à l'augmentation de la fréquentation du lieu, à sa notoriété et au sentiment d'appartenance ressenti par chacun.

Outre les investissements en promotion, une attention particulière sera portée aux nouvelles tendances qui se développent en matière de communication, comme c'est présentement le cas avec les médias sociaux.

Objectif 2.1 : La stratégie concertée avec les intervenants pour promouvoir les visites à la Grosse Île et mise en place par Parcs Canada et les intervenants régionaux a contribué à faire augmenter le nombre de visiteurs.

Cible : Au cours des dix prochaines années, la fréquentation du lieu historique national de la Grosse Île augmente de 20 % (année de référence 2016-17 : 19 000 visiteurs).

Objectif 2.2 : La présence du lieu historique national de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais dans les médias sociaux et traditionnels permet d'entretenir des liens avec nos visiteurs et de rejoindre de nouvelles clientèles potentielles, notamment les membres des communautés irlandaises d'ici et d'ailleurs.

Cible : Au cours des cinq prochaines années, le nombre d'abonnés qui suivent le lieu historique national via les médias sociaux augmente en moyenne 10 % par année (année de référence : été 2016 avec 2500 abonnés).

Cible : Chaque année, cinq approches visant à promouvoir le lieu historique national de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais sont effectuées auprès des médias traditionnels.

Objectif 2.3 : Le fort sentiment de fierté, d'appartenance et d'attachement de la population face au lieu historique national de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais est entretenu et développé.

Cible : Chaque année, le lieu historique national planifie un événement destiné à la population régionale afin de rapprocher le lieu de sa communauté d'accueil.

Stratégie clé n° 3 : Un haut lieu du patrimoine toujours accessible, commémorant l'immigration

La présente stratégie consolidera et améliorera la performance du lieu dans chacune des composantes du cycle de l'expérience du visiteur, et plus particulièrement dans celles qui concernent le rêve, la planification, le voyage, l'arrivée et la visite.

Dans le but d'offrir un meilleur service aux visiteurs lors de la préparation de leur visite, le lieu historique offrira davantage d'informations sur les moyens d'accéder à la Grosse Île ainsi que sur les expériences de visite offertes sur le site.

Parcs Canada aura également intérêt à encourager les partenaires régionaux afin que Berthier-sur-Mer demeure un point d'embarquement important pour la Grosse Île.

Enfin, le lieu historique national ajoutera à l'offre de base une programmation alternative orientée vers des expériences personnalisées où le visiteur planifie sa visite en fonction de ses points d'intérêt.

Parcs Canada vise ainsi à faciliter une meilleure planification de la visite, à assurer la pérennité de l'accès au lieu historique ainsi qu'à développer une programmation diversifiée mieux adaptée aux goûts et aux valeurs des clientèles actuelles et potentielles.

Objectif 3.1 : Parcs Canada et ses partenaires engagés informent davantage les visiteurs sur les différents aspects de la visite et les possibilités d'accès à la Grosse Île lors de l'étape de la planification du voyage.

Cible : La satisfaction des visiteurs au regard de l'information reçue avant la visite s'améliore lors de la prochaine enquête de satisfaction.

Objectif 3.2 : L'accès des visiteurs au lieu historique par bateau est assuré à long terme.

Cible : Le rôle de Parcs Canada en tant qu'agent facilitateur a permis au transporteur, au havre de Berthier-sur-Mer et aux autres intervenants régionaux de trouver une solution permettant à Berthier-sur-Mer de demeurer un point d'accès privilégié à la Grosse Île.

Objectif 3.3 : La programmation du lieu historique national fait davantage place à des expériences personnalisées et à des programmes spéciaux de mise en valeur.

Cible : Le lieu historique national offre trois expériences personnalisées chaque année.

Cible : Le lieu historique national organise au moins une activité spéciale chaque année.

6.0 Résumé de l'évaluation environnementale stratégique

Parcs Canada est responsable d'évaluer et d'atténuer les répercussions de ses mesures de gestion sur les écosystèmes et les ressources culturelles. La *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes*, préparée par l'Agence canadienne d'évaluation environnementale, exige la réalisation d'une évaluation environnementale stratégique pour tous les plans et toutes les politiques qui sont considérés comme ayant une incidence environnementale positive ou négative.

Une évaluation environnementale stratégique a été entreprise pour ce plan directeur, et l'orientation qui s'y trouve en matière de gestion a été ajustée en fonction des conclusions tirées. La partie qui suit présente un sommaire de l'évaluation environnementale.

L'évaluation environnementale stratégique de ce plan directeur permet de conclure qu'il n'y a pas de risque d'effets importants sur l'environnement, les ressources naturelles, les ressources culturelles, les objectifs reliés à l'expérience du visiteur ou de préoccupations particulières liées à l'intérêt public. Outre la valeur des ressources culturelles présentes sur ce lieu, les principales composantes environnementales dignes de mention et ayant fait l'objet de l'évaluation comprennent : les espèces sensibles et en périls, un milieu naturel remarquable et une grande diversité d'habitats. Suite à cette évaluation, il est attendu que la mise en œuvre du plan directeur entraînera des effets résiduels positifs, notamment dans l'atteinte d'un haut niveau de conformité aux normes environnementales.

Les stratégies correspondent aux objectifs de développement durable tels qu'elles ont été établies dans la Stratégie fédérale de développement durable. Les orientations stratégiques qui sont présentées dans ce plan directeur appuient le mandat et les politiques de gestion de Parcs Canada. Le public, intervenants et les partenaires ont été invités en juillet 2017 à émettre leurs commentaires lors des séances de consultation publique concernant le plan de directeur du lieu historique national de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais.